



Conservatoire à Rayonnement Communal

Maurice RAVEL

3 avenue Erasme

77330 OZOIR LA FERRIERE

01 60 02 71 94

conservatoiremusique@mairie-ozoir-la-ferriere.fr

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL

MAURICE RAVEL

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année Scolaire 2025/2026

A remettre au secrétariat

Du 21 juin 2025 au 4 juillet 2025

Conditions d'inscription et informations pratiques

(Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré)

- 1 Fiche d'inscription remplie et signée
- 1 justificatif de domicile
- 1 photo d'identité
- 1 chèque correspondant aux frais d'inscription

Rentrée **le lundi 8 septembre 2025**

L'apprentissage d'un instrument comprend :

1 cours individuel d'instrument (de 30 à 60mn)

+ 1 cours de formation musicale obligatoire (de 60 à 90mn)

+ 1 cours de pratique collective obligatoire (de 30mn à 120mn)

Disciplines Instrumentales individuelles (a partir de 7 ans)

- Violon, alto, violoncelle, contrebasse, harpe, guitare, guitare électrique (à partir de 10 ans), guitare basse, piano, piano musique actuelle, synthétiseur, accordéon
- Flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba
- Chant lyrique et chant musique actuelle (**à partir de 15 ans sur audition le lundi 23 juin 2025**)
- Percussions, batterie

DISCIPLINES COLLECTIVES

- A partir de 4 ans : Eveil musical*
- A partir de 7 ans : cours de formation musicale, chant choral, chœur d'enfants* (**sur audition le lundi 23 juin 2025**)
- A partir de 8 ans : Orchestre d'harmonie* 1^{er} cycle, ensembles de classe divers, ensemble de synthétiseurs, orchestre à cordes
- A partir de 9 ans : Orchestre symphonique 1^{er} cycle
- A partir de 10 ans : Modules d'Apprentissage Complémentaires*
- A partir de 12 ans : Chorale ado*, orchestre symphonique 2^{ème} et 3^{ème} cycle, ensemble folk, Big Band*, ensemble de pianos jouets
- A partir de 14 ans : Atelier de Musique Actuelle Amplifiée (**sur audition le lundi 23 juin 2025**)
- Adultes : Chorale Diapason 77*, chorale Mélodie d'Oz*

*disciplines collectives pouvant être pratiquées hors cursus

HORAIRES 2025/2026

Cours instrumentaux et formation musicale	Du lundi au samedi	de 9h à 22h
Éveil musical	Mardi, mercredi et jeudi	de 17h15 à 19h15 et de 9h30 à 12h
Modules d'Apprentissage Complémentaires	Lundi au vendredi	De 9h à 20h
Chant choral	Lundi et jeudi	de 17h15 à 18h et de 18h à 18h45
Chœur d'enfants	Lundi	de 19h à 20h
Chorale Diapason 77	Lundi	de 20h15 à 22h15
Ensemble Folk	Mardi	de 18h à 20h
Ensemble d'accordéons	Mardi	de 19h15 à 20h
Ensemble de synthétiseurs	Mardi	de 18h30 à 19h15
Orchestre à cordes	Mercredi	de 12h45 à 13h45
Orchestre symphonique 1 ^{er} cycle	Mercredi	de 13h30 à 15h
Ensemble de pianos jouets	Mercredi	de 15h à 16h
Ensemble de trompettes	Mercredi	de 16h à 17h
Orchestre d'harmonie 1 ^{er} cycle	Mercredi	de 17h00 à 18h30
Ensemble de guitares 1 ^{er} cycle	Mercredi	de 19h à 20h
Big Band	Mercredi	de 20h à 21h30
Ensemble de guitares 2 ^{ème} cycle	Jeudi	de 19h15 à 20h15
Chorale ado	Jeudi	de 19h à 20h
Chorale Mélodie d'Oz	Jeudi	de 20h15 à 22h15
Atelier de Musique Actuelle Amplifiée	Vendredi	de 17h30 à 19h et de 19h à 20h30
Atelier de Musique Actuelle Amplifiée	Vendredi	de 17h30 à 20h00
22Orchestre symphonique 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	Vendredi	de 20h à 22h
Ensemble de harpes	Samedi	de 14h à 15h

TARIFS ANNUELS 2025/2026

	OZOIR	EXTERIEUR
Inscription (à payer lors de l'inscription)	30	40
Eveil Musical	190	250
Initiation ou 1 ^{er} cycle ou Parcours adulte (1 à 6 années de pratique) : 30mn d'instrument + Formation Musicale + Pratique Collective	510	660
2 ^{ème} cycle ou Parcours adulte (7 à 11 années de pratique) : 45mn d'instrument + Formation Musicale + Pratique Collective	555	705
3 ^{ème} cycle ou Parcours adulte (12 années de pratique et +) : 60mn d'instrument + Formation Musicale + Pratique Collective	630	840
Cycle de perfectionnement : 60 mn d'instrument + Pratique collective	590	770
Si dispense de FM accordée Initiation ou 1 ^{er} cycle ou Parcours adulte (1 à 6 années de pratique) : 30 mn d'instrument + Pratique collective	420	540
Si dispense de FM accordée 2 ^{ème} cycle ou Parcours adulte (7 à 11 années de pratique) : 45 mn d'instrument + Pratique collective	510	660
Si dispense de FM accordée 3 ^{ème} cycle ou Parcours adulte (12 années de pratique et +) : 60 mn d'instrument + Pratique collective	590	770
2ème cycle MAA : 45 mn d'instrument + Formation Musicale + Atelier	555	705
3ème cycle MAA : 60 mn d'instrument + Formation Musicale + Atelier	630	840
Parcours libre 1,2, ou 3 : 45mn d'instrument + Pratique Collective	510	660
Orchestres, ensembles divers, FM seuls de 60mn et -	90	105
Orchestres et ensembles divers, FM seuls de 90mn et +	105	120
Location d'instrument (septembre à juin)	250	330



Formulaire d'inscription 2025/2026

Famille déjà inscrite au conservatoire oui non si oui numéro de Famille :

Nom et prénom du musicien inscrit :

Date de naissance :

Niveau scolaire :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nom et prénom du responsable légal si l'inscrit est mineur :

- Choix de l'instrument (3 vœux obligatoires) :

VCEU 1 :

VCEU 2 :

VCEU 3 :

Si vous êtes déjà instrumentiste :

- Précisez l'instrument et le nombre d'année de pratique en y joignant une attestation :
- Participez au test de formation musicale **le lundi 1^{er} septembre 2025 à 17h**

- Choix et horaire de la pratique collective obligatoire :

- L'horaire de formation musicale vous sera communiqué à la fin du mois d'août.

Concerné par un parcours adapté ESH (Temps du cours instrumental majoré, pédagogie adaptée et enseignement spécialisé, scolarité sans évaluation)

La commune d'Ozoir-la-Ferrière peut photographier mon enfant mineur et me photographier sans contrepartie financière, n'étant pas déjà lié à un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son/mon image. Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par la commune d'Ozoir la Ferrière, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment presse, exposition, publicité, projection publique, publication électronique, concours ou toute autre forme de publication.

autorise n'autorise pas

TOUTE ANNÉE COMMENCÉE EST DUE DANS SON INTÉGRALITÉ.

Le tarif annuel est indivisible. Il est dû en totalité quel que soit le nombre de leçons réellement suivies par l'élève sauf cas de force majeure (maladie ou déménagement). Le paiement peut se faire en totalité ou en 3 fois à réception des appels à cotisations (octobre/décembre/février),

Des réductions sont appliquées pour l'ensemble des tarifs à l'exception de l'inscription annuelle :

- 10 % pour 3 inscrits d'une même famille et pour les musiciens
- 20 % pour 4 inscrits d'une même famille
- **EN CAS D'ANNULATION, LES FRAIS D'INSCRIPTION RESTERONT ACQUIS AU CONSERVATOIRE**

Certifie avoir pris connaissance des éléments composant le règlement intérieur et des études du Conservatoire à Rayonnement Communal Maurice Ravel de la ville d'Ozoir-la-Ferrière

Le règlement intérieur et des études est consultable en ligne sur le site www.mairie-ozoir-la-ferriere.fr

*Rubrique **CULTURE** – Conservatoire Maurice Ravel*

Ou en version papier à l'accueil su service culture aux heures d'ouverture

Le

à

Signature :